

Ouagadougou, le 22 SEPT 2022

N° 22-00569 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Maintenance des Véhicules Automobiles, session 2022.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES LYCÉES ET COLLÈGES, TITULAIRES DU CAET, OPTION : MAINITENANCE
DES VÉHICULES AUTOMOBILES
ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	278178C	B8843499	31/12/89
2°	ZOUNGRANA MAHAMADOU	249920S	B5425950	30/05/86
3°	OUEDRAOGO ADAMA	278174J	B8062439	31/12/88
4°	PINLO JEAN	278173Y	B5053146	31/12/88
5°	OUEDRAOGO DANIEL	278279H	B11808974	31/12/84

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National